

Nombre de communes labellisées Villes et Villages Etoilés

Description

Cet indicateur décompte le nombre de communes labellisées Villes et Villages Etoilés, label délivré par l'ANPCEN (l'Agence Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes). Ce label permet de valoriser les actions des communes mettant en œuvre une politique de limitation de la pollution lumineuse nocturne tout en économisant l'énergie.

Somme des communes labellisées VVE, et localisation sur l'ensemble du territoire d'étude.

Contexte / Analyse

570 communes ont obtenu le label depuis 2009 (date de la première édition du concours) sur l'ensemble du territoire français, représentant 600 000 habitants. On recense 2 communes labellisées Villes et Villages Etoilés en 2012 sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Bellebrune (4 étoiles) et Wismes (2 étoiles) représentent 846 habitants et 1 765 hectares. 4 communes ont été labellisées en 2015 : Capelle-lès-Boulogne (2 étoiles), Wacquinghen (2 étoiles), Ferques (2 étoiles) et Cléty (2 étoiles), représentant 5204 habitants.

Depuis le 1er juillet 2013, un arrêté national est en vigueur, visant à limiter la pollution lumineuse pour les bâtiments non-résidentiels. Il limite ainsi l'éclairage interne de ce type de bâtiments, ainsi que l'éclairage des façades.


Résultats



En 2015, quatre communes sont labellisés Villes et Villages Etoilés : Capelle-lès-Boulogne, Wacquinghen, Ferques et Cléty.

D'autres projets sont en cours.

Sans objet

Fréquence de mise à jour : 

Pour en savoir plus : <https://www.anpcen.fr/>